

FORMATION





Professionnalisation des Prestataires de Services et Distributeurs de Matériels P.S.D.M.

Vous commercialisez du matériel médical, vous proposez des services médico-techniques ?

Le décret de professionnalisation des entreprises Prestataires de Services et Distributeurs de Matériels (P.S.D.M.) vous concerne.

Depuis le 1^{er} juillet 2013, votre entreprise a l'obligation de valider la compétence de ses garants et intervenants.

Dans le cas où vous auriez recruté un collaborateur depuis cette date (ou si vous êtes en retard sur cette obligation), FORMADIA vous propose les **4 modules de formation obligatoire** sur des cycles inter-entreprises.

Les MODULES de la formation Professionnalisation PSDM	PRÉSENTIEL 	VISIO (en direct) 	E-LEARNING 
1.1 ÊTRE GARANT	LA REUNION 20 Avril		À VOTRE RYTHME
1.2 CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE	LA REUNION 20 Avril	15 Janvier . 12 Février 12 Mars . 6 Avril 7 Mai . 4 Juin 2 Juillet	À VOTRE RYTHME
2. HYGIÈNE & SECURITÉ	LA REUNION 21 Avril	22 & 29 Janvier - 19 & 26 Février 19 & 26 Mars - 16 & 23 Avril 21 & 28 Mai - 18 & 25 Juin 5 & 9 Juillet	À VOTRE RYTHME
3. ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	LA REUNION 22 Avril		
4. INTERVENTION AUPRÈS DE LA PERSONNE	LA REUNION 23 Avril		